Fiche de données de sécurité

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux

InstantFOAM Antiseptique pour les mains à base d´alcool

Version 1.3

Date d'impression 22.07.2026

Date de révision 03.12.2025

Numéro de la FDS 350000046755
GEN_SOF Number 86203

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Informations sur le produit

Nom du produit : InstantFOAM Antiseptique pour les mains à base d´alcool

Utilisation recommandée : Assainissant

Restrictions d'utilisation : Utiliser uniquement comme dirigé sur l'étiquette

Producteur, importateur, fournisseur : SC Johnson Professional CA Inc.
1 Webster Street
Brantford, ON
N3T 5A3

www.scjp.com

Téléphone : 1-888-332-7627

Numéro d'appel d'urgence : (800) 424-9300 Chemtrec (24 hour)

(833) 289-4301 24hr Medical Emergency Line

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange

Système général harmonisé de classification (GHS)

Classification dangereuse	Catégorie de danger	Identification des dangers
Liquides inflammables	Catégorie 3	Liquide et vapeurs inflammables.
Irritation oculaire	Catégorie 2B	Provoque une irritation des yeux.

Étiquetage

Symboles de danger

InstantFOAM Antiseptique pour les mains à base d´alcool



Mention d'avertissement
Attention

Mentions de danger
Liquide et vapeurs inflammables.
Provoque une irritation des yeux.

Conseils de prudence
En cas d'incendie: Utiliser du sable sec, une poudre chimique ou une mousse anti-alcool pour l'extinction.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Si l'irritation oculaire persiste : consultez un médecin.
Éliminer le contenu et le récipient conformément aux réglementations locales.
Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Autres dangers : Non identifié

3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Produits chimiques dangereux présents à ou au-dessus des niveaux à déclaration obligatoire tel que défini par Canadian Règlement sur les Produits Dangereux sont énumérés dans ce tableau

Nom Chimique	No.-CAS	Pourcentage de poids
Éthanol	64-17-5	60,00 - 80,00
1-PROPANOL	71-23-8	5,00 - 10,00

L'identité chimique spécifique et / ou le pourcentage exact (de concentration) de cette composition a été retenu comme secret commer.

4. PREMIERS SECOURS

Description des premiers secours

Contact avec les yeux : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Contact avec la peau : Pas de condition spéciale.

Inhalation : Pas d’exigence particulière

Ingestion : Pas de condition spéciale.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Yeux : Aucune réaction contraire n'est connue lorsque le produit est

		utilisé pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi Peut irriter les yeux.
Effet sur la peau	:	Aucune réaction contraire n'est connue lorsque le produit est utilisé pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi
Inhalation	:	Aucune réaction contraire n'est connue lorsque le produit est utilisé pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi
Ingestion	:	Peut provoquer des douleurs abdominales. Aucune réaction contraire n'est connue lorsque le produit est utilisé pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Sauf indication contraire, voir la description des mesures de premiers secours.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés	:	Sable sec, Poudre chimique sèche, Mousse résistant à l'alcool
Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie	:	Liquide inflammable. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et elles peuvent se déplacer vers une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme. L'écoulement chimique aux égouts peut créer un risque du feu ou d'une explosion. Le contenant peut fondre et répandre en chaleur du feu.
Information supplémentaire	:	Rafraîchir les conteneurs exposés au feu - s'en approcher avec prudence. Pour de grandes quantités de liquides inflammables, envisager un confinement pour empêcher la propagation du feu. Porter une combinaison de protection intégrale et un appareil de protection respiratoire isolant autonome à pression positive. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles	:	Enlever toute source d'ignition. Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones basses. Porter un équipement de protection individuel.
Précautions pour la protection de l'environnement	:	En dehors des conditions normales d'utilisation éviter les rejets dans l'environnement.
Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage	:	Enlever avec un absorbant inerte. Utiliser du matériel anti-étincelant seulement. Endiguer les renversements considérables. Nettoyer les résidus sur le site où le produit s'est répandu.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	:	Utillser uniquement pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi. TENIR LE PRODUIT HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS ET DES ANIMAUX DE COMPAGNIE.
Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion	:	Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Utiliser un équipement à l'épreuve d'une explosion.

Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

Stockage

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs	:	Conserver le conteneur fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Conserver hermétiquement fermé. Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
Autres données	:	Stable à température et pression ambiantes normales.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	mg/m3	ppm	Non-standard units	Base

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire	:	Pas d’exigence particulière
Protection des mains	:	Pas d’exigence particulière
Protection des yeux	:	Lunettes de sécurité avec protections latérales
Protection de la peau et du corps	:	Pas d’exigence particulière
Mesures d'hygiène	:	À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat physique	:	liquide
Couleur	:	incolore
Odeur	:	odeur d'alcool
Seuil olfactif	:	Test non applicable pour ce type de produit.
pH	:	6,25 à (25 C)
Point de fusion/point de congélation	:	<-20°C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	:	> 35°C
Point d'éclair	:	23 °C 73,4 °F Méthode: (TCC)
Chaleur de combustion	:	Test non applicable pour ce type de produit.
Taux d'évaporation	:	Test non applicable pour ce type de produit.
Inflammabilité (solide, gaz)	:	Produit facilement des vapeurs inflammables
Limites supérieure/inférieure	:	Non mesuré car le point éclair est supérieur à 60°C.

d'inflammabilité ou d'explosivité		
Pression de vapeur	:	Test non applicable pour ce type de produit.
Densité de vapeur relative	:	Non mesuré car le point éclair est supérieur à 60°C
Densité relative	:	0,8495 g/cm3
Solubilité(s)	:	soluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	Test non applicable pour ce type de produit.
Température d'auto-inflammabilité	:	n'est pas auto-inflammable
Température de décomposition	:	Test non applicable pour ce type de produit.
Viscosité, dynamique	:	similaire â l'eau
Viscosité cinématique	:	similaire â l'eau
Propriétés comburantes	:	Test non applicable pour ce type de produit.
Composés organiques volatils	:	78,6 % - Des exemptions supplémentaires peuvent s'appliquer

Total VOC (% en poids) *		*comme défini par les règlementations d'états et fédérales des Etats-Unis pour les produits de consommation
Caractéristiques des particules	:	Non requis car le mélange est un liquide.
Autres informations	:	Non identifié :

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	:	Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.
Stabilité chimique	:	Stable dans les conditions recommandées de stockage.
Possibilité de réactions dangereuses, y compris celles associées à des urgences prévisibles	:	Si le mélange accidentel se produit et le gaz toxique est formé, secteur de sortie immédiatement. Ne retournez pas jusqu'à ce que bon aéré.
Conditions à éviter	:	Chaleur, flammes et étincelles.
Matières incompatibles	:	Oxydants forts Ne pas mélanger avec des agents de blanchiment (eau de javel), ou d'autres produits d'entretien. Des bases fortes
Produits de décomposition dangereux	:	La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 > 5000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 > 10 mg/L

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 > 5000 mg/kg

Propriétés du SGH	Classification	Voies d'entrée	Effets interactifs	Symptômes	Informations alternatives utilisées	Méthode utilisée pour les informations alternatives
Toxicité aiguë	Aucune classification proposée	Oral(e)	Aucun(e) à notre connaissance.	-	non	Sans objet
Toxicité aiguë	Aucune classification proposée	Dermale	Aucun(e) à notre connaissance.	-	non	Sans objet
Toxicité aiguë	Aucune classification proposée	Inhalation - poussière et buée	Aucun(e) à notre connaissance.	-	non	Sans objet
Toxicité	Aucune	Inhalation	Aucun(e)	-	non	Sans objet

aiguë	classification proposée	- Vapeur	à notre connaissance.			
Toxicité aiguë	Aucune classification proposée	Inhalation - Par gaz	Aucun(e) à notre connaissance.	-	non	Sans objet
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Aucune classification proposée	-	Aucun(e) à notre connaissance.	-	non	Sans objet
Irritation oculaire	Catégorie 2B	-	Aucun(e) à notre connaissance.	Provoque une irritation des yeux.	non	Sans objet
Sensibilisation cutanée	Aucune classification proposée	-	Aucun(e) à notre connaissance.	-	non	Sans objet
Sensibilisation respiratoire	Aucune classification proposée	-	Aucun(e) à notre connaissance.	-	non	Sans objet
Mutagénicité sur les cellules	Aucune classification	-	Aucun(e) à notre connaissa	-	non	Sans objet

germinales	proposée		nce.			
Cancérogénicité	Aucune classification proposée	-	Aucun(e) à notre connaissance.	-	non	Sans objet
Toxicité pour la reproduction	Aucune classification proposée	-	Aucun(e) à notre connaissance.	-	non	Sans objet
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	Aucune classification proposée	-	Aucun(e) à notre connaissance.	-	non	Sans objet
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée	Aucune classification proposée	-	Aucun(e) à notre connaissance.	-	non	Sans objet
Danger par aspiration	Aucune classification proposée	-	Aucun(e) à notre connaissance.	-	non	Sans objet

Condition médicale aggravée : Aucun(e) à notre connaissance.

CIRC 1: Aucun composant de ce produit présent à des niveaux ≥ 0.1 % n'est identifié comme cancérogène probable, possible ou confirmé pour l'homme par le CIRC.

CIRC 2A: Aucun composant de ce produit présent à des niveaux ≥ 0.1 % n'est identifié comme cancérogène probable, possible ou confirmé pour l'homme par le CIRC.

CIRC 2B: Aucun composant de ce produit présent à des niveaux ≥ 0.1 % n'est identifié comme cancérogène probable, possible ou confirmé pour l'homme par le CIRC.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Produit : Le produit lui-même n'a pas été testé.

Toxicité

Les ingrédients de cette formule ont été examinés et on s'attend à aucun impact négatif pour l'environnement s'il est utilisé confor
Toxicité pour les poissons

Composants	Point final	Espèce	Valeur	Durée d'exposition
Éthanol	CL50	Poisson	11.200 mg/l	96 h
1-PROPANOL	Essai en dynamique CL50 Mesuré(e) OCDE ligne directrice 203	Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)	4.555 mg/l	96 h

Toxicité pour les invertébrés aquatiques

Composants	Point final	Espèce	Valeur	Durée d'exposition
Éthanol	Essai en statique CL50	Ceriodaphnia dubia	5.012 mg/l	48 h

	NOEC	Daphnia magna	9,6 mg/l	9 d
1-PROPANOL				

Toxicité des plantes aquatiques

Composants	Point final	Espèce	Valeur	Durée d'exposition
Éthanol	Statique CE50	Chlorella vulgaris (algue d'eau douce)	275 mg/l	72 h
1-PROPANOL	Donnée non disponible			

Persistance et dégradabilité

Composant	Biodégradation	Durée d'exposition	Résumé
Éthanol	97 %	28 d	Facilement biodégradable.
1-PROPANOL	75 %	20 d	Difficilement biodégradable.

Potentiel de bioaccumulation

Composant	Facteur de bioconcentration (FBC)	Coefficient de partage n-octanol/eau (log)
Éthanol	3,2 Evalué(e)	-0,35 Mesuré(e)

1-PROPANOL		

Mobilité

Composant	Point final	Valeur
Éthanol	Koc	1
1-PROPANOL		-

Évaluation PBT et vPvB

Composant	Résultats
Éthanol	Ne remplit pas les critères PBT et vPvB
1-PROPANOL	Ne remplit pas les critères PBT et vPvB

Autres effets néfastes : Aucun(e) à notre connaissance.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Consommateur peut jeter le récipient vide dans le détritus, ou réutilisez-le où les équipements existent.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

S'il vous plait, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport.

	Transport par route	Transport maritime	Transport aérien
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	1993	1993	1993
Désignation officielle de transport de l'ONU	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. MÉLANGE CONTENANT N.O.S. (ethanol)	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. MÉLANGE CONTENANT N.O.S. (ethanol)	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. MÉLANGE CONTENANT N.O.S. (ethanol)
Classe(s) de danger pour le transport	3	3	3
Groupe d'emballage	III	III	III
Dangers pour l'environnement	-	-	-
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Une dérogation pour quantités limitées peut être applicable pour ce produit, veuillez consulter les documents de transport.	Une dérogation pour quantités limitées peut être applicable pour ce produit, veuillez consulter les documents de transport.	Une dérogation pour quantités limitées peut être applicable pour ce produit, veuillez consulter les documents de transport.
Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Produit non transporté en vrac.	Produit non transporté en vrac.	Produit non transporté en vrac.

15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

État actuel de notification	:	Tous les ingrédients de ce produit sont listés ou exclus du catalogue aux É.-U. Toxic Substances Control Act (TSCA)Inventory (inventaire des substances toxiques)
État actuel de notification	:	Tous les ingrédients de ce produit respectent le Règlement sur les renseignements concernant les substances nouvelles de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement.
Prop. 65 de la Californie	:	Ce produit ne contient aucune substance chimique, dont l'Etat de Californie ait connaissance, qui puisse provoquer le cancer, des malformations congénitales, ou tout autre dommage lié à la reproduction.
	:	Ce produit ne contient aucune substance chimique, dont l'Etat de Californie ait connaissance, qui puisse provoquer le cancer, des malformations congénitales, ou tout autre dommage lié à la reproduction.
Règlements du Canada	:	Ce produit a été classé selon les critères de la Loi sur les Produits Dangereux et Règlement.

16. AUTRES INFORMATIONS

HMIS Ratings

Santé	1
Inflammabilité	3
Réactivité	0

InstantFOAM Antiseptique pour les mains à base d´alcool

Version 1.3

Date d'impression 22.07.2026

Date de révision 03.12.2025

Numéro de la FDS 350000046755
GEN_SOF Number 86203

Codes Pour le NFPA

Santé	1
Feu	3
Réactivité	0
Spécial	-

Cette information est fournie conformément à la documentation des Système d'Information sur les Matières Dangereuses Utilisées au Travail (SIMDUT) du Canada. L'information fournie est conçue pour les lieux de travail où l'utilisation du produit et la fréquence d'exposition dépasse celle imprimé sur l'étiquette des produits de consommateurs.

Information supplémentaire

Ce document a été préparé avec des données dont les sources ont été jugées fiables. Cela ne constitue pas une garantie, expresse ou implicite, sur l'exactitude de l'information donnée aux présentes. Les conditions réelles d'utilisation et de manutention sont indépendantes de la volonté du vendeur. L'utilisateur est responsable de l'appréciation de toute l'information disponible lorsqu'il utilise ce produit à des fins particulières, et de la conformité de cette utilisation aux lois en vigueur (fédérales, provinciales, municipales, etc.).

Préparé par	SC Johnson Global Safety Assessment & Regulatory Affairs (GSARA)